

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- *afférents au conseil municipal* : 15
- *en exercice* : 15
- *qui ont pris part à la délibération* : 14

Séance du 15 avril 2021

L'an deux mille vingt et un

Et le quinze avril à 20 heures 30

Date de la convocation : 09/04/2021

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du foyer Magali, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Myriam, CASTAN Yves, COVINHES Fabien, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DELMAS Marie, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine, WALIGORSKI Marie-Lou
Absent excusé : BERNAT Laurent

Secrétaire de séance : RICARD Nathalie

Objet de la délibération n°14-2021

Attribution de subventions

Monsieur le Maire présente au conseil les demandes de subventions parvenues en mairie et présente les justificatifs produits.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

DECIDE d'attribuer les subventions ci-dessous pour l'exercice 2021:

- * Association Ecrin du Dourdou « Section Rougier en Couleurs » Montlaur : 2 200 euros
- * Association de Sauvegarde et Restauration de l'Eglise de Briols : 500 euros

- **DIT** que les crédits seront ouverts au compte 6574 du budget primitif de la commune 2021

Vote : Exprimés : 14 Pour : 12 Contre : 1 Absentions : 1

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

*Le Maire,
Patrick RIVEMALE*

